

# Lancement du projet E-LYCO Environnement Numérique de Travail pour tous les collèges et les lycées de l'Académie de Nantes

## DOSSIER DE PRESSE

Rectorat de Nantes  
Vendredi 23 octobre 2009

**Contacts Presse :**

Rectorat : Laurence Veteau - 02 40 37 33 13 - [laurence.veteau@ac-nantes.fr](mailto:laurence.veteau@ac-nantes.fr)

Guy Chabior - 02 40 37 33 32 - [guy.chabior@ac-nantes.fr](mailto:guy.chabior@ac-nantes.fr)

Région Pays de la Loire : Laurence Guimard - 02 28 20 60 61 - [laurence.guimard@paysdelaloire.fr](mailto:laurence.guimard@paysdelaloire.fr)

Conseil général de la Loire-Atlantique : Jérôme Alemany - 02 40 99 12 46 - [j.alemany@cg44.fr](mailto:j.alemany@cg44.fr)

Conseil général de Maine-et-Loire : Valérie Raimbault - 02 41 81 45 34 - [v.raimbault@cg49.fr](mailto:v.raimbault@cg49.fr)

Conseil général de la Mayenne : Nathalie Moreau - 02 43 66 53 38 - [nathalie.moreau@cg53.fr](mailto:nathalie.moreau@cg53.fr)

Conseil général de la Sarthe : Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - [lucie.desnos@sarthe.com](mailto:lucie.desnos@sarthe.com)

Bernard Larvol - 02 43 54 70 28 - [bernard.larvol@sarthe.com](mailto:bernard.larvol@sarthe.com)

Conseil général de la Vendée : Jean Doucet - 02 51 44 79 01 - [jean.doucet@cg85.fr](mailto:jean.doucet@cg85.fr)

## Communiqué de presse

**E-LYCO, un Environnement Numérique de Travail pour tous les lycées et collèges de l'Académie de Nantes, une première en France.**

Accéder d'un simple clic au cahier de textes en ligne de son enfant pour mieux accompagner sa scolarité, prolonger et diversifier la relation élève-professeur via une plate-forme d'échanges, utiliser un forum pour travailler à distance avec ses camarades de classe... Toutes ces possibilités seront bientôt offertes à tous les collégiens et lycéens de l'académie, ainsi qu'à leurs parents et à leurs professeurs, dans le cadre du projet d'Environnement Numérique de Travail (ENT) des lycées et collèges, dénommé E-LYCO.

Porté conjointement par le Rectorat de l'Académie de Nantes, la Région des Pays de la Loire, les cinq Départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée, ce projet innovant est lancé officiellement aujourd'hui, vendredi 23 octobre 2009, à l'occasion de la première réunion du Comité stratégique associant l'ensemble des partenaires.

Ce lancement concrétise un processus commun initié à la rentrée 2008 entre le Rectorat et les collectivités qui ont toutes souhaité s'investir dans ce projet. Les représentants de l'enseignement privé ont également adhéré à la démarche.

Les premiers déploiements interviendront dès le mois de janvier 2010, la généralisation étant prévue sur cinq ans.

## Les étapes de construction de l'Environnement Numérique de Travail E-Lyco

### Un accord multi-partenarial

La Région des Pays de la Loire, les cinq départements et l'Académie de Nantes se sont engagés dès septembre 2008 dans une démarche commune dans le but de privilégier la continuité scolaire entre collège et lycée à partir d'une même solution d'environnement numérique.

La mise en place d'un même ENT sur le territoire régional a nécessité la rédaction de deux conventions :

- Une **convention cadre de partenariat** qui définit l'accord politique entre tous les partenaires.
- Une **convention constitutive de groupement de commande** qui opérationnalise l'accord politique et permet de fixer les éléments concernant les marchés publics ENT.

Les conventions établissent principalement les éléments suivants :

- les 6 collectivités territoriales et le Rectorat s'accordent à travailler ensemble sur le choix de la plateforme ENT avec une participation financière au prorata du nombre d'élèves pour chaque collectivité,
- le Rectorat s'engage à accompagner le déploiement en ressources humaines,
- la Région des Pays de la Loire est le coordonnateur du groupement de commandes pour le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage et pour le lancement du marché de fourniture de l'ENT jusqu'au choix de la solution. Chaque collectivité signe et notifie par la suite son propre marché ENT.

Les conventions ont été signées successivement par l'ensemble des exécutifs départementaux, la Région des Pays de la Loire et le Rectorat suite aux délibérations des différentes assemblées ou commission permanentes entre le 6 avril et le 23 juin.

Les procédures de marché public ont ainsi été tenues entre juillet et octobre 2009.

### Le déploiement cible

Prévu sur un déploiement de cinq années, le projet concerne 732 établissements (370 établissements publics et 362 établissements privés).

Une phase pilote sur un ensemble de 7 lycées et 5 collèges tests volontaires sera menée entre Octobre et Janvier 2010 afin de démarrer le déploiement de la vague des premiers établissements à compter de fin Janvier 2010.

Calendrier de déploiement :

		2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
Nombre de collèges et lycées publics	370	94	94	92	57	33
Nombre de collèges et lycées privés	362	27	61	96	95	83
Total	732	121	155	188	152	116

### E-lyco, une signature commune :

Un nom commun a été choisi pour le projet des Pays de la Loire.

Ce nom reflète le caractère numérique du projet par le préfixe « e » qui rappelle les appellations telles que « e-learning », « e-connaissance », « e-administration ». La lettre « e » rappelle « électronique » et est aujourd'hui assimilé aux technologies de l'information et de communication.

Le terme « lyco » est la contraction de « lycées et collèges ». Cela souligne le périmètre du projet qui concerne l'ensemble de la sphère du second degré.

L'ensemble e-lyco se prononce phonétiquement « illico ».

## **E-LYCO : un portail pour tous les acteurs de l'enseignement**

Conçu comme un portail d'accès à un ensemble de services et ressources numériques susceptibles d'être partagés entre une communauté d'utilisateurs, E-LYCO sera accessible depuis n'importe quel navigateur connecté à Internet, de façon sécurisée sur le plan juridique et en toute confidentialité, selon les recommandations de la CNIL.

Cet outil permet, à travers un mécanisme unique d'authentification, de s'informer, de consulter des ressources, d'apprendre, de communiquer et de produire des informations, d'organiser son travail, d'accompagner la scolarité de ses enfants. Il offrira donc à l'ensemble des élèves, parents, enseignants, équipes de direction, personnels administratifs et techniques, un point unique d'accès à des services numériques, devenant le système d'information unifié au niveau de l'établissement.

### **Un outil pédagogique et éducatif**

Centré sur l'établissement, offrant des services dématérialisés, des ressources et des outils pédagogiques et éducatifs, cet environnement de travail vise notamment à :

- favoriser la réussite scolaire,
- consolider la construction du projet d'orientation de chaque élève,
- renforcer le lien entre l'élève et l'enseignant,
- développer le travail collaboratif (entre enseignants comme entre élèves),
- rapprocher l'École et les familles,
- construire le prolongement numérique de l'établissement,
- promouvoir de nouvelles modalités de travail.

### **Une égalité d'accès sur le territoire**

Commun sur l'ensemble du territoire mais personnalisable par chacun des partenaires, cet environnement facilitera pour les élèves la continuité éducative collège/lycée, permettra aux enseignants, où qu'ils soient nommés, de disposer d'un ensemble de services identiques et offrira aux parents la possibilité de suivre leurs enfants quels que soient leurs affectations et leur niveau de scolarisation, de la 6<sup>ème</sup> à la terminale, jusqu'aux formations post-bac des lycées.

Il permettra aux collectivités de communiquer avec les différents membres de la communauté éducative intéressés sur leurs domaines de compétences (transport, restauration, équipements, travaux, manifestations culturelles...) dans le cadre d'un espace dédié.

Ce chantier s'inscrit dans le cadre plus large de la modernisation du système éducatif et de la mise en place progressive d'une e-administration, favorisant la dématérialisation des procédures. A ce titre, il participe de la logique du développement durable.

L'une des caractéristiques de cette plate-forme tient à son articulation avec des portails de services existants, qu'ils soient proposés par l'Éducation nationale ou les collectivités, et par la prise en compte d'outils déjà en service dans les établissements scolaires (logiciels de notes et d'absence par exemple), auxquels s'ajoutent des fonctionnalités nouvelles (cahier de textes, espaces de travail collaboratifs...).

### **A terme, près d'un million d'utilisateurs concernés**

E-LYCO concerne potentiellement plus de 700 établissements et 320 000 élèves et sera progressivement déployé sur cinq ans, avec une première vague de généralisation de 110 collèges et lycées au cours de la prochaine année scolaire. A terme, il devrait toucher près d'un million d'utilisateurs puisque, pour chaque élève, on estime que plus de 3 personnes seront amenées à établir une connexion sur la plateforme E-LYCO .

Conçu sur la base d'un partenariat État/collectivités, matérialisé par la signature de deux conventions, il constitue le plus vaste projet de généralisation lancé en France à ce jour et le seul à associer enseignement public et privé sous contrat.

### **Un financement croisé**

Le choix de la plate-forme de services ainsi que de l'assistance technique a fait l'objet d'une procédure d'appels d'offres, coordonnée par la Région pour l'ensemble des partenaires.,

La Commission d'appel d'offres a retenu le groupement constitué de l'éditeur nantais Kosmos pour la solution technique, la société IBM comme intégrateur de la solution et Océanet Technology comme hébergeur du service.

Il s'agit pour les six collectivités territoriales d'un investissement de près de 10 million d'euros sur cinq ans, au prorata du nombre d'élèves dépendant de chacune d'entre elles. Le Rectorat prendra à sa charge, pour un coût similaire, le financement du dispositif global de formation et d'accompagnement .

Avec ce projet, l'Académie de Nantes et les collectivités territoriales, régionale et départementales, avancent résolument vers l'École du XXI<sup>ème</sup> siècle, une école fortement irriguée par les technologies de l'information et de la communication mises au service de tous et de la réussite de chacun.

## Les collèges concernés (56 établissements)

Département	Nom établissement	Ville
Loire Atlantique 10 Etablissements Publics	En cours de finalisation	
Loire Atlantique 8 Etablissements Privés	En cours de finalisation	
Maine et Loire 4 Etablissements Publics	Collège Californie*	Angers
	Collège Anjou Bretagne	Saint Florent le Vieil
	Collège La Venaiserie	Saint Barthélémy d'Anjou
	Collège Philippe Cousteau	Pouance
Maine et Loire 2 Etablissements Privés	Collège St Charles	ANGERS
	Collège Ste Marie	TORFOU
Mayenne 6 Etablissements Publics	Collège des sept fontaines	Andouillé
	Collège Pierre dubois	Laval
	Collège alain Gerbault*	Laval
	Collège Jules ferry	Mayenne
	Collège Sévigné	Mayenne
	Collège Alfred Jarry	Rénazé
Mayenne 3 Etablissements Privés	Collège St Michel	CHATEAU-GONTIER
	Collège Ste Thérèse	LAVAL
	Collège St Nicolas	VILLAINES LA JUHEL
Sarthe 7 Etablissements Publics	Collège John Kennedy *	Allonnes
	Collège Henri Lefevre	Arnage
	Collège François Grude	Connere
	Collège Le Vieux Colombier	Le Mans
	Collège Marcel Pagnol	Malicorne sur Sarthe
	Collège Jean Moulin	Marolles les Braults
	Collège Veron de Forbonnais	Saint Cosme en Vairais
Sarthe 2 Etablissements Privés	Collège St Michel	LOUE
	Collège St Julien	LE MANS

Vendée 7 Etablissements Publics	Collège François Viète	Fontenay le Comte
	Collège Olivier Messiaen	Mortagne sur Sèvre
	Collège Haxo*	La Roche sur Yon
	Collège Pierre Garcie Ferrande	Saint Gilles Croix de Vie
	Collège Beaussire	Luçon
	Collège Paul Langevin	Olonne sur Mer
	Collège Jules Ferry	Montaigu
Vendée 7 Etablissements Privés	Collège St Joseph	CHALLANS
	Collège Jean-Yole	LES HERBIERS
	Collège Ste Ursule	LUCON
	Collège Villebois-Mareuil	MONTAIGU
	Collège St Jacques	MOUTIERS LES MAUXFAITS
	Collège St Louis	LA ROCHE /YON
	Collège Sacré-Cœur	LA ROCHE SUR YON

\* Etablissements test

## Les lycées concernés (55 établissements) :

Département	Nom établissement	Ville
Loire Atlantique 10 Lycées	Lycée Camille Claudel	Blain
	Lycée Alcide d'Orbigny	Bouaye
	Lycée Les Bourdonnières*	Nantes
	Lycée Carcouet	Nantes
	Lycée Vial	Nantes
	Lycée Guist'hau	Nantes
	Lycée la Colinière	Nantes
	Lycée Monge La Colinière	Nantes
	Lycée Pays de Retz	Pornic
	Lycée Jean Perrin*	Rezé
Lycée Aristide Briand	St-Nazaire	
Loire Atlantique 7 Lycées Professionnels	LP Pablo Neruda	Bougenais
	LP Arago	Nantes
	LP des Trois Rivières *	Pont-Château
	Lycée Albert Chassagne	Paimboeuf
	LP Jean-Jacques Audubon	Couéron
	LP Jacques Goussier*	Rezé
	LP Savarière	Saint Sébastien
Maine et Loire 9 Lycées	Lycée Bergson	Angers
	LPO Jean Moulin	Angers
	LEGT Auguste et Jean Renoir*	Angers
	LEGT David d'Angers	Angers
	LEGT Europe Robert Schuman	Cholet
	Lycée Renaudeau	Cholet
	Lycée Jean Bodin	Les Ponts de Cé
	LEGT Duplessis Mornay	Saumur
	LEGT Sadi Carnot	Saumur
Maine et Loire 4 Lycées Professionnels	LP La Roseraie	Angers
	LP Paul Emile Victor	Avrillé
	LP de Narcé	Brain sur l'Authion
	LP Jean Bertin	Saumur
Mayenne 4 Lycées	LPO Raoul Vadepied*	Evron
	LEGT Ambroise Paré	Laval
	LEGT Réaumur	Laval
	LEGT Victor Hugo	Château Gontier
Mayenne 1 Lycée Professionnel	LP Buron	Laval
Sarthe 7 Lycées	LEGT Touchard	Le Mans
	LEGT Bellevue	Le Mans
	LEGT Montesquieu	Le Mans
	LEGT André Malraux	Allonnes
	LEGT Robert Garnier	La Ferté Bernard
	Estournelles de Constant	La Flèche
	LEGT Perseigne	Mamers

Sarthe 3 Lycées Professionnels	LP Claude Chappe	Arnage
	LP Washington	Le Mans
	LP Funay-Boucher*	Le Mans
Vendée 5 Lycées	LEGT De Lattre	La Roche sur Yon
	LEGT Kastler	La Roche sur Yon
	LEGT Mendès France	La Roche sur Yon
	LEGT Jean Monet	Les Herbiers
	LEGT Savary de Mauléon*	Les Sables d'Olonne
Vendée 4 Lycées Professionnels	LP René Couzinet	Challans
	LP Guitton	La Roche sur Yon
	LP Valère Mathé	Olonne sur mer
	EREA	Château d'Olonne

\* établissements test



**Définir simplement le concept d'espace numérique de travail (ENT).**



**Aucun.**



**Décideurs.**

L'espace numérique de travail, parfois aussi appelé cartable électronique, cartable numérique ou bureau virtuel, est une plate-forme d'échanges qui rassemble tous les membres de la communauté éducative d'un établissement scolaire ou universitaire, et leurs interlocuteurs au sein des académies et des collectivités. C'est le prolongement numérique de l'établissement, accessible 7 jours sur 7.

L'ENT est un portail de services en ligne, c'est-à-dire un site web sécurisé, offrant un point d'accès unique où l'enseignant, l'élève, et l'ensemble des personnels de l'établissement, pourront trouver les informations (ou contenus), outils et services numériques en rapport avec leurs activités éducatives.

L'ENT est également destiné aux parents d'élève, qui trouveront les informations concernant leur enfant et son établissement, ainsi que les moyens de communiquer avec le personnel éducatif.

L'ENT s'utilise depuis un simple micro-ordinateur équipé d'un **navigateur internet** et d'une connexion à l'Internet. Les enseignants et les élèves étant très mobiles, ils ont en effet besoin d'accéder à leurs documents aussi bien depuis leur établissement scolaire que depuis leur domicile ou un lieu public dédié.

Chaque utilisateur se connecte à son ENT en se rendant sur une page web spécifique, sur laquelle il entre son nom et son mot de passe (on parle classiquement « **d'identifiants** »). Il accède ainsi à des services de base, personnalisés en rapport avec son activité, tels que :

- son agenda, son carnet d'adresses personnalisé contenant tous les contacts utiles ;
- ses outils de communication et d'échanges ;
- son espace de dépôt et d'échanges de documents.

et à d'autres services applicatifs (cf. fiche A9 - « Le socle et les services applicatifs »), adaptés à ses besoins spécifiques, c'est-à-dire, selon le profil de l'utilisateur :

- son emploi du temps, ses notes, ses bulletins, son cahier de texte ;
- le suivi des absences, des services sur la vie de l'établissement ;
- des ressources documentaires et à vocation pédagogique ;
- des outils de réservations de salles, de matériels,...

Du domicile



De l'établissement



Bureau numérique, vie scolaire, ressources pédagogiques, outils...

**1** L'ENT est un portail accessible de n'importe quel ordinateur connecté à l'Internet.

**2** L'ENT offre un point d'entrée unique à un espace personnalisé, protégé avec un mot de passe.

**3** Depuis son espace personnel, l'utilisateur a un accès simplifié aux services et ressources en rapport avec son activité.



Documents de référence : «Du cartable électronique aux espaces numériques de travail»,  
Les cahiers du numérique, La Documentation française, juin 2004  
Sur internet : [http://tice.education.fr/educnet/Public/services/bureau\\_virtuel/scolaire](http://tice.education.fr/educnet/Public/services/bureau_virtuel/scolaire)



Identifier les différents utilisateurs cibles de l'espace numérique de travail, et indiquer les apports potentiels pour chacun d'entre eux



Fiches A1 – A2 – A3.



Décideurs.

L'espace numérique de travail (ENT) s'adresse à l'**ensemble des membres de la communauté éducative** : élèves, parents d'élèves, enseignants, personnels administratifs, techniques et de directions des établissements d'enseignement. Il offre également des services aux interlocuteurs de l'établissement scolaire au sein des académies, des collectivités et des entreprises accueillant des stagiaires.

**L'ENT A POUR AMBITION DE DEVENIR UN OUTIL DE TRAVAIL AU QUOTIDIEN, AUTOUR DE QUATRE CATÉGORIES D'USAGES :**

- **un usage lié à des tâches scolaires ou pédagogiques** : rechercher un document sur le web, envoyer un courriel à un groupe, faire une note de lecture, préparer un cours, participer à une discussion en ligne, construire un document à plusieurs, mettre un document à disposition,...
- **un usage lié à la vie scolaire qui entre dans le cadre** du fonctionnement de la communauté éducative :  
l'information sur l'activité de l'établissement, la gestion des absences, le suivi des notes, la convocation à un entretien,...
- **au-delà, l'intégration à l'ENT de logiciels à vocation spécifiquement pédagogique** (par exemple un logiciel de simulation) et de ressources peut être envisagée en accord avec le corps professoral et le conseil d'administration ;
- **des usages de communication** entre les différents usagers par des outils multiples : messagerie interne, chat, forum, liste de diffusion, blog ...

**À CHAQUE CATÉGORIE D'UTILISATEUR, L'ENT DONNE ACCÈS AUX OUTILS, CONTENUS ET SERVICES ADAPTÉS À SES PROPRES BESOINS, À PARTIR DE TOUT ORDINATEUR CONNECTÉ À INTERNET, ET CE 7/7 JOURS :**

- de manière **personnalisée** afin que chaque utilisateur organise et gère son propre environnement, dans un contexte quotidien ;
- de façon **continue**, en lui permettant d'en bénéficier en toutes circonstances, en classe, au centre de documentation et d'information, en salle multimédia, en salle des professeurs, à domicile et en tout lieu offrant un accès à l'Internet (par exemple un espace public numérique).

**AINSI CHAQUE UTILISATEUR BÉNÉFICIE DE MOYENS ADAPTÉS À SES BESOINS, PAR EXEMPLE :**

**L'enseignant :**

- il organise ses ressources numériques à vocation pédagogique, et peut les partager avec les groupes d'élèves qu'il détermine, et avec ses pairs ;
- il gagne en confort pour traiter ses tâches d'organisation de la vie scolaire (réservation de matériel, de salle) et pour communiquer avec l'équipe éducative ;
- il utilise des outils qui lui facilitent le suivi, la gestion et l'évaluation de l'activité et des apprentissages des élèves ;
- il construit ses cours de façon plus simple en juxtaposant des ressources de divers types, et peut les utiliser avec une grande facilité ;
- il gère les cahiers de textes de ses classes ;
- il accède à des ressources documentaires de référence, numérisées.

**L'élève :**

- il accède à ses données scolaires personnelles et aux ressources proposées par les enseignants ;
- il accède à des services lui permettant de développer ses compétences validées au long de la scolarité par le **B2i (Brevet Informatique et Internet)** ;
- il peut facilement travailler en groupe, communiquer avec ses camarades ou avec les enseignants.

**Les parents d'élèves ou tuteurs légaux :**

- ils communiquent plus facilement avec l'établissement scolaire, avec l'équipe éducative ;
- ils peuvent facilement s'informer sur la vie de l'établissement ;
- ils accèdent en permanence à toutes les informations qui concernent la vie de l'élève dans l'établissement : menu des cantines, sorties scolaires,...
- ils ont un suivi plus régulier des données scolaires de leur enfant, de son emploi du temps ;
- ils sont prévenus plus rapidement des absences et retards de leur enfant, par courriel, SMS, ou messagerie vocale ;
- ils sollicitent plus simplement une demande de rendez-vous, et prennent connaissance de dates liées à certaines activités : réunions de parents, conseil de classe,...

**L'équipe de direction :**

- elle traite plus facilement ses tâches courantes ;
- elle dispose d'un point d'accès unique pour toutes les informations concernant son établissement ;
- elle peut diffuser instantanément l'information qu'elle désire, vers tout ou partie de la communauté scolaire de son établissement ;
- elle dispose d'un outil complémentaire pour communiquer avec les parents.

**Les personnels administratifs, techniques et d'encadrement :**

- ils peuvent accéder aux informations dont ils ont besoin dans le cadre de leurs activités en liaison avec l'établissement scolaire.

**L'accès de l'ent peut être étendu à d'autres catégories d'utilisateurs  
– par exemple les entreprises pour le suivi de stages – et s'enrichir  
d'autres services pratiques :**

- certains services supplémentaires des ENT tels que le suivi en ligne des sorties scolaires, du transport scolaire, de l'orientation ou la consultation des comptes-rendus des conseils de classe ou d'établissement pourront faciliter également le suivi par les parents de la vie de leurs enfants au sein de l'établissement ;
- des services complémentaires techniquement plus exigeants comme les services de transactions pourront être intégrés à l'ENT. Cela permettra d'effectuer des paiements en ligne (le paiement de la cantine, par exemple), ce qui évite aux flux financiers de transiter par les élèves.

**QUELS QU'EN SOIENT LES USAGES, UN PROJET D'ENT DOIT ÊTRE PORTÉ  
PAR LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE.**

- La réussite de la généralisation d'un projet ENT passe par la mise en place au préalable des services scolaires (cf fiche A9 – « le socle et les services applicatifs »).
- L'introduction de l'ENT dans les pratiques scolaires n'entraîne pas, de façon automatique, l'innovation pédagogique. Il appartient à chaque établissement et plus directement à chaque enseignant de décider de l'orientation pédagogique de l'usage de l'ENT durant ou en dehors de ses cours.

Dans la mesure où le déploiement de ces services se fera après accord du Conseil d'administration, il convient d'informer en amont les associations de parents d'élèves afin de bien déterminer leurs attentes et de les sensibiliser au bon usage de ces services.



Documents de référence : « Du cartable électronique aux espaces numériques de travail »,  
*Les cahiers du numérique, La Documentation française, juin 2004*  
Sur internet : [http://tice.education.fr/educnet/Public/services/bureau\\_virtuel/scolaire](http://tice.education.fr/educnet/Public/services/bureau_virtuel/scolaire)